



APPEL A PROPOSITIONS

EDEC de la filière nucléaire

Etude d'évaluation de l'EDEC nucléaire

Date de publication : **le 25 octobre 2024**

Date limite de dépôt des candidatures : **le 15 novembre 2024**

Envoi électronique aux adresses suivantes :

j.pechade@opco2i.fr et c.perraudin@opco2i.fr

SOMMAIRE

1. REGLEMENT DE LA CONSULTATION	3
Pouvoir adjudicateur : OPCO 2i.....	3
Marché à procédure adaptée.....	3
Modalité de dépôt des offres :	3
Par courrier électronique à : j.pechade@opco2i.fr et c.perraudin@opco2i.fr	3
Date limite de réception des offres : le vendredi 15 novembre à midi	3
Date d’audition : le jeudi 21 novembre après-midi	3
Référénts pour les renseignements complémentaires :	3
Format de la réponse attendue :	3
2. CONTEXTE.....	4
2.1. Présentation OPCO 2i.....	4
2.2. Présentation de l’EDEC nucléaire	5
3. OBJET DE LA CONSULTATION	6
3.1. Cadre et objectifs de la prestation	6
3.2 Méthodologie et livrables	7
3.3. Pilotage et suivi des travaux.....	7
3.4. Engagements du prestataire	8
4. CRITERES DE SELECTION DU CANDIDAT	8



1. REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Pouvoir adjudicateur : OPCO 2I

Voir article dédié à la présentation de l'OPCO 2i

Marché à procédure adaptée.

La consultation est passée sous forme d'une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et l'article 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Il s'agit d'un marché mono attributaire.

Modalité de dépôt des offres :

Par courrier électronique à : j.pechade@opco2i.fr et c.perraudin@opco2i.fr

Date limite de réception des offres : le vendredi 15 novembre à midi

Date d'audition : le jeudi 21 novembre après-midi en visio

Les 3 premiers candidats seront admis à présenter leur offre lors d'une audition qui sera organisée le 21/11/2024 devant un comité de sélection composée des membres du COTECH de l'EDEC Nucléaire

Référents pour les renseignements complémentaires :

j.pechade@opco2i.fr et c.perraudin@opco2i.fr

Format de la réponse attendue :

Le format de réponse doit être rédigé au format Word ou Powerpoint, il devra comprendre a minima :

- Une proposition de tarification unitaire (par exemple, par jour),
- La méthodologie (maximum de cinq pages),
- Les CV des consultants,
- Une présentation générale de la structure



2. CONTEXTE

2.1. Présentation OPCO 2I

OPCO 2i est l'opérateur de compétences de l'industrie au service des entreprises et salariés du secteur qui regroupe 29 branches professionnelles signataires de 11 accords formation professionnelle.

L'organisme est gouverné par un Conseil d'administration paritaire composé des organisations représentatives d'employeurs et de salariés. Il est agréé par l'Etat et ses missions sont définies par la loi et les règlements. Les branches professionnelles constitutives sont regroupées au sein de 11 sections paritaires professionnelles chargées d'accompagner le travail du Conseil d'administration au côté de 5 commissions paritaires thématiques.

OPCO 2i entend répondre aux enjeux de développement de l'alternance, d'anticipation des évolutions en matière d'emploi et de compétences, de certifications professionnelles et d'accompagnement des plans de développement des compétences des entreprises, notamment de moins de 50 salariés.

Les missions

- OPCO 2i **s'engage** dans le développement des compétences des salariés des entreprises industrielles pour leur permettre de faire face à la transformation des métiers et aux nouveaux défis (environnement, digitalisation...)
- OPCO 2i **informe, conseille et accompagne** les entreprises dans leurs projets de formation et de recrutement
- OPCO 2i **finance et facilite** l'apprentissage et la professionnalisation des jeunes
- OPCO 2i **anticipe** les métiers et les compétences dont les entreprises vont avoir besoin demain
- OPCO 2i **propose** des certifications permettant une meilleure et rapide insertion professionnelle
- OPCO 2i **fait découvrir** la diversité des métiers de l'industrie auprès du grand public

Conseil aux entreprises

- Financement des contrats d'apprentissage
- Améliorer l'information et l'accès des salariés des TPE à la formation professionnelle ; les accompagner dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité
- Favoriser la transition professionnelle des salariés

Appui technique aux branches professionnelles

- Etablir la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC)
- Déterminer les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation
- Accompagner les branches dans leur mission de certification

L'OPCO 2i assure ses missions de proximité, à travers 12 délégations régionales.

2.2. Présentation de l'EDEC nucléaire

Troisième filière industrielle du pays, pourvoyeuse de 220 000 emplois non délocalisables, l'avenir de l'industrie nucléaire repose notamment sur la nécessité de garantir le maintien et le renouvellement des compétences sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. La filière nucléaire française regroupe l'ensemble des acteurs intervenant dans la production électro-nucléaire en France : conception, fabrication, construction, exploitation/ maintenance, démantèlement, gestion du combustible de l'extraction de la mine à son recyclage, recherche, gestion des déchets.

L'Etat, le GIFEN et ses adhérents, ainsi que les branches professionnelles de la métallurgie et des Industries Electriques et Gazières, se mobilisent à travers l'EDEC de la filière nucléaire pour conduire une démarche prospective et se donner de premiers leviers d'action pour appréhender de manière plus fine les enjeux en termes d'emploi, de formation et d'attractivité de la filière.

L'Etat a lancé, auprès des branches professionnelles, un appel à projets « Soutien aux démarches prospectives compétences » dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences 2018-2022. Par l'intermédiaire de ce dispositif, l'objectif est de s'engager en faveur d'une formation professionnelle en phase avec les nouveaux enjeux produits par le contexte de mutations accélérée de notre économie.

Cette démarche s'inscrit en cohérence avec le contrat de filière signé le 28 janvier 2019 qui vise à répondre aux grands enjeux de la programmation pluriannuelle de l'énergie, en particulier « Garantir les compétences et l'expertise nécessaires pour une filière nucléaire attractive, sûre et compétitive ».

Les grands groupes, les ETI et les TPE-PME, seront mobilisés pour les accompagner dans ces actions. La démarche vise également à garantir la présence de la filière sur les territoires où elle est implantée. Les partenaires régionaux qui souhaiteront être impliqués dans la démarche, comme, par exemple Industries Méditerranée qui s'est déjà impliqué dans les travaux de l'EDEC de la filière électrique, pourront être associés aux travaux.

L'EDEC concernera l'ensemble des entreprises et salariés de la filière nucléaire.

La démarche implique directement les deux branches professionnelles (métallurgie et IEG) qui représentent une grande majorité des entreprises de la filière. Les autres branches, comme par exemple

le SERCE ou le SYNTEC, qui sont parties prenantes des travaux du GIFEN, qui ont été impliquées dans l'EDEC de la filière électrique, sont prêtes à contribuer aux travaux qui seront menés.

Les bénéficiaires de cet EDEC sont en particulier les TPE-PME (moins de 250 salariés) ainsi que les salariés les plus fragilisés dans leur emploi.

L'EDEC de la filière nucléaire vise à régénérer et préserver les compétences de personnels et entreprises de la filière nucléaire nécessaires pour garantir l'approvisionnement énergétique de la France, maintenir une présence industrielle de pointe dans les territoires, accompagner la transition énergétique de la France, développer l'attractivité de la filière nucléaire.

L'Université des Métiers du Nucléaire (UMN) a été associée aux travaux de l'EDEC dès sa création en 2021. En 2023, à la demande du gouvernement, l'UMN a produit un plan d'actions « compétences » de la filière nucléaire. Ce plan d'actions définit les actions concrètes à mener pour sécuriser les 100 000 recrutements nécessaires à la filière d'ici 2033. Ce plan s'est nourri des travaux menés dans le cadre de l'EDEC, notamment les actions évoquées dans le premier bilan du plan d'actions qui a été réalisé à l'été 2024. La Délégation Interministérielle au Nouveau Nucléaire coordonne l'ensemble des ministères concernés pour la mise en œuvre de ce plan d'actions piloté par l'UMN et en assure le suivi pour le compte de l'Etat. La participation de l'UMN aux travaux de l'EDEC nucléaire passés et à venir permet ainsi de bien faire le lien avec ce plan d'actions compétences.

3. OBJET DE LA CONSULTATION

3.1. Cadre et objectifs de la prestation

L'objectif de la prestation est de retenir un prestataire en capacité de réaliser une évaluation de cette démarche d'EDEC sur plusieurs aspects :

- Dresser un bilan qualitatif objectivé et partagé des actions mises en œuvre. Il conviendra d'analyser dans quelle mesure les actions mises en œuvre ont répondu aux besoins identifiés par les partenaires et répondu aux objectifs.
- Evaluer le pilotage stratégique de l'EDEC par les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre (mobilisation des acteurs impliqués sur le projet : comité de pilotage, comité technique, partenaires sociaux, représentants de l'état, organisme relais) ; dans quelle mesure les modalités de pilotage, au niveau stratégique et opérationnel, ont-elles accompagné la structuration et le déploiement des actions ?
- Analyser les enseignements et les impacts pour la filière : quels effets pour les entreprises, les branches professionnelles, etc.

- Permettre une synthèse des principaux enseignements de chaque livrable, Cf: *Annexe : Tableau récapitulatif des actions de l'EDEC Nucléaire*
- Effectuer des préconisations et des recommandations afin d'orienter les travaux de la filière au-delà de la fin de l'EDEC, pour la pérennisation des actions et éclairer les pistes d'action pour un éventuel nouvel EDEC de la filière nucléaire, en lien avec le plan d'actions compétences de la filière et le bilan qui en a été fait à l'été 2024.

3.2 Méthodologie et livrables

Pour conduire ces travaux, le prestataire pourra s'appuyer sur :

- Les travaux réalisés dans le cadre de l'EDEC nucléaire ;
- Interviews et/ou questionnaires envoyés aux signataires de l'EDEC, UMN, aux entreprises, organismes de formation et établissements d'enseignement. Les entretiens et réponses aux questionnaires seront confidentiels et ne seront pas diffusés ;

Pour mobiliser les acteurs à interviewer, le prestataire retenu pourra s'appuyer sur les membres du comité de pilotage et les signataires de l'EDEC nucléaire.

Le prestataire devra proposer la méthodologie la plus appropriée pour répondre aux objectifs de la mission.

➤ Livrables attendus

Les livrables demandés sont :

- Un rapport d'étude complet permettant d'évaluer plusieurs aspects de l'EDEC :
 - L'atteinte des objectifs fixés par les signataires,
 - La qualité des livrables issus de l'EDEC,
 - Les externalités positives de l'EDEC : travail partenarial, visibilité de la filière.
- Une synthèse communicante des principaux enseignements par livrable.
- Des préconisations pour la filière, en vue d'un prochain EDEC ;
- Un planning tenant compte des contraintes de l'EDEC
- Présentations des résultats de cette évaluation lors des instances paritaires de l'EDEC tel que le COPIL

3.3. Pilotage et suivi des travaux

Le prestataire fera des points réguliers avec le comité technique pour rendre compte de l'avancée de ses travaux.

Des points de coordination et de suivi seront également organisés avec les chefs de projets OPCO 2i et le GIFEN.

Le titulaire assurera l'animation des comités de coordination et le suivi opérationnel du projet, notamment en établissant des points d'étapes afin de suivre la réalisation des actions.

Le titulaire sera chargé de proposer des outils et tableaux de bord d'avancement afin de garantir :

- La tenue des délais,
- Le respect des formats cibles des livrables,
- La fiabilité de l'approche méthodologique souhaitée

Au fur et à mesure de l'accompagnement et pour chaque étape menée à terme, un compte-rendu de l'ensemble de l'opération sera rédigé par les consultants. Ce compte-rendu inclura notamment les enjeux et besoins identifiés, les outils proposés et les suites à prévoir.

3.4. Engagements du prestataire

Le prestataire retenu s'engage à respecter la confidentialité des données recueillies lors de leurs prestations.

Ils s'engagent à être en lien avec le comité technique pour le suivi des actions, et en lien avec d'autres actions.

4. CRITERES DE SELECTION DU CANDIDAT

- Proposition répondant point par point à la demande ;
- Fourniture d'un planning chiffré et cadré pour le budget alloué ;
- Reformulation correcte du contexte et des livrables attendus ;
- Références dans le domaine de la formation et de l'emploi ;
- Connaissance de l'industrie et du nucléaire ;
- Compétences et expériences acquises des membres de l'équipe projet.

Annexe : Tableau récapitulatif des actions de l'EDEC Nucléaire

AXE	Contenu	Livrable	Lien éventuel	Etat
Axe 1	Portrait des Métiers, compétences et formations de la filière nucléaire	État des lieux des formations qualifiantes initiales et continues et cartographie des besoins en compétences, emplois et métiers	https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/edec-nucleaire/	livré
Axe 2	La formation en réponse aux besoins de la filière en métiers et compétences	Mise à jour de l'état des lieux des formations et stratégie d'optimisation des ressources pédagogiques	https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/edec-nucleaire-mise-a-jour-formations-et-strategie-doptimisation-ressources-pedagogiques/?doing_wp_cron=1719	livré
Axe 3	Faire de l'alternance le levier prioritaire pour le grément en compétences de la filière	Mise à disposition d'une page dédiée alternance sur le portail "Mon avenir dans le nucléaire"	https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/edec-nucleaire-mise-a-jour-formations-et-strategie-doptimisation-ressources-pedagogiques/?doing_wp_cron=1719	livré
Axe 3	Faire de l'alternance le levier prioritaire pour le grément en compétences de la filière	Guide du tuteur + campagne d'attractivité		livré
Axe 4	Développer l'attractivité/ mixité de la filière	Etat des lieux de l'attractivité de la filière	https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/edec-nucleaire-attractivite/	livré
Axe 2	La formation en réponse aux besoins de la filière en métiers et compétences	Livre blanc du Knowledge Management	Attente - validation COPIL	livré
Axe 2	La formation en réponse aux besoins de la filière en métiers et compétences	Rédaction des spécifications techniques de la plateforme de ressources de la filière	Attente - validation COPIL	livré
Axe 4	Développer l'attractivité/ mixité de la filière	2 Vidéos de réalité virtuelle	Attente - validation COPIL	livré
Axe 4	Développer l'attractivité/ mixité de la filière	Cvthèque sur www.monavenir dans le nucléaire.fr		Livraison prévue pour fin décembre 2024